

Séminaire CEEC pour les Evêques Scolaires Européens, Bensberg, 16-17 juin 2003

- Résumé des débats -

Sont présents : S. E. Christoph Card. SCHÖNBORN (A), Mgr Dr. E. J. DE JONG (NL), Mgr Manuel PELINO DOMINGUES (P), Mgr Aloys JOUSTEN (B-fr), Mgr Vincent NICHOLS (England & Wales), Mgr Donal MCKEOWN (Northern Ireland), Mgr Aurel PERCA (RO), Mgr Frantisek LOBKOWICZ (CZ), Mgr Engelbert SIEBLER (D), Mgr. Vincenzo ZANI (Congregatio Educ. Catho. Roma) – Membres du Bureau Exécutif du CEEC : Chan. André DE WOLF, Président, M. Bartho JANSSEN (NL), Vice-président, M. Paul MALARTRE (F), Trésorier, Mme Anna KOPECKA (CZ), M. Nikolaus KIRCHER (D), R. P. Manuel de CASTRO BARCO (E), M. Etienne VERHACK, Secrétaire Général – Membres des commissions préparatoires et Conseillers : Dr Christine MANN (A), Dr Rainer ILGNER (D), R. P. Angel MIRANDA (E), R. Sr. Lourdes GROSSO (E), Mgr. James CASSIN (IRL), Mme Oona STANNARD (England & Wales), Rev. Timothy MENEZES (England & Wales) – Conférenciers : Prof. Manfred BALDUS (D) et Prof. Ignace VERHACK (B)

Session du lundi 16 juin 2003

Introduction par le Chanoine DE WOLF

L'idée de ce séminaire est née au Congrès mondial de l'OIEC à Brasilia, en avril 2002.

On constate partout que de nombreux parents font confiance à l'enseignement catholique. Une des raisons principales est la qualité de cet enseignement. Les ordres religieux et les fondateurs y jouent un grand rôle. L'enseignement catholique est d'abord un service au jeune, à l'enfant. Le droit à l'enseignement est un droit de l'homme qui ne doit pas être accordé par un législateur ; il s'agit d'un droit de chaque enfant. L'enseignement catholique est aussi un service aux parents. Il est finalement aussi un service à la société.

Il serait intéressant d'examiner quelle est la relation entre l'Etat, les Eglises et les écoles catholiques. Une interprétation moderne insiste sur la qualité des soins, de l'accueil, du service. L'enseignement catholique est basé sur une conception de vie, porteuse et source de valeurs, de normes et d'attribution de sens. Il s'agit d'une dynamique de l'école, lieu de foi. Il faut, en effet, que les gens y vivent leur foi. Vu le contexte actuel, nous devons aussi éduquer à la tolérance positive.

On reproche souvent à l'enseignement catholique d'être un enseignement ghetto. Que cache cette thèse ? Tout d'abord, une grande ignorance de la réalité et le reproche que celui qui opte pour une religion devient automatiquement quelqu'un de renfermé et d'intolérant.

L'école est aussi un lieu où l'on apprend à vivre ensemble. L'école catholique est ouverte à tous et rend un service à tous. Il s'agit d'éduquer les élèves à être solidaires et à agir comme tels.

Présentation de la situation de l'enseignement catholique dans les différents pays représentés

Allemagne – Mgr E. SIEBLER souligne la fonction d'exemple qu'assument les écoles catholiques. C'est sans doute l'intense coopération entre élèves, parents et professeurs qui constitue le succès de l'école catholique. Il déplore que l'Etat ne remplisse pas ses obligations financières.

Belgique (Flandre) – Le gouvernement flamand (sans chrétiens-démocrates) ne ménage pas ses attaques contre l'enseignement catholique en l'interpellant sur l'identité : lorsque l'on est ouvert tous, quelle est encore la différence entre une école catholique et une école publique ? La religion est considérée de plus en plus comme une affaire privée. Dans les écoles publiques, certains parents refusent le choix entre le cours de religion ou de morale.

Espagne – On discute actuellement d'une discipline dans les écoles publiques, qui serait une alternative à l'enseignement religieux. Cette discipline relierait société, culture et religion et serait confessionnelle ou non. On travaille sur l'identité des laïcs et des équipes directrices, la mission de l'école et ses valeurs. Problèmes : l'immigration donne un caractère pluriculturel et pluri religieux à la société ; la sécularisation et le faible développement de la dimension européenne des écoles catholiques.

Irlande – Le pays est dans un processus de définition de ce qu'est une école catholique. Les congrégations religieuses se posent la question de la transmission de leur charisme, tenant compte de la diminution des vocations religieuses. Autre souci : la formation des chefs d'établissement.

Irlande du Nord – La grande question que se pose l'enseignement catholique est de savoir comment continuer à être des écoles catholiques et contribuer au processus de réconciliation.

France – Les parents font facilement passer leurs enfants de l'école publique à l'école privée et inversement. Arrivée de plus en plus importante d'enfants musulmans dans les écoles catholiques : « on espère qu'on y parlera de Dieu ». Comment parler de Dieu à des enfants musulmans dans une école sous contrat avec l'Etat ? Comment ne pas répondre seulement à ce pluri-religieux dans un enseignement des religions ? Finalement, un enseignement de religion varié pourrait remplacer la catéchèse. Selon M. MALARTRE, dans la tension entre la mission de l'Eglise et le service à la société, il y a pour l'école catholique trois dérives possibles : (1) la dérive de la privatisation, où les parents sont uniquement perçus comme clientèle ; (2) la dérive du repli identitaire : réduire le nombre d'élèves aux élèves catholiques seulement ; (3) la dérive de l'indifférenciation.

Pays-Bas – Bien que la situation financière des écoles catholiques soit bonne, il y a le problème de la sécularisation. Un grand défi est celui de la redécouverte de l'identité catholique.

Portugal – Les évêques ont donné la priorité à la catéchèse, à la confirmation. Le gouvernement a retiré l'enseignement de la religion des écoles maternelles. Un grand problème pour les écoles catholiques est le manque de subvention.

Roumanie – Il faut reconstruire le triangle Eglise-école-famille que le communisme avait réussi à détruire. Il faut éduquer aux valeurs, à la citoyenneté démocratique. Le principe de la liberté de l'enseignement n'est pas toujours accepté. Il y a un manque d'aide de l'Etat.

Royaume Uni (England & Wales) – Le partenariat entre l'Etat et les écoles catholiques n'est pas basé sur la relation entre l'Eglise et l'Etat, mais sur le droit des parents d'éduquer leurs enfants selon leurs propres convictions. L'école catholique collabore étroitement avec les paroisses.

Tchéquie – Les parents choisissent l'école catholique pour la plus-value de la formation de la personnalité et la dimension spirituelle. La demande est plus grande que le nombre d'élèves que les écoles catholiques peuvent accepter. Problèmes de l'école catholique : tout d'abord, le statut légal des écoles catholiques, qui n'est pas bien défini. Ensuite, l'insuffisance du potentiel pédagogique, y compris la base matérielle. Le travail avec les élèves dans les écoles catholiques offre à l'Eglise d'immenses chances pour la pastorale des jeunes.

Congrégation pour l'Education Catholique, Rome – Mgr ZANI remet les salutations du Secrétaire de la Congrégation, Mgr PITTAU. L'école catholique est un instrument d'évangélisation, un lieu de formation humaine et un moyen d'affirmer la citoyenneté institutionnelle et culturelle. L'école catholique est un moyen unique de donner un témoignage de l'Evangile. La Congrégation prépare un nouveau document sur la collaboration entre les personnes consacrées et les laïcs dans les écoles devant le problème de la diminution des vocations. On insistera sur une mise en présence du charisme. Pour conclure, la Congrégation estime que la situation de l'Europe peut être un exemple pour les autres pays dans le monde. Que peuvent faire les catholiques à travers les écoles, les universités, face à la sécularisation, à la multiculturalité et à la multireligiosité ? De toute façon, il s'agit de vivre pleinement son identité et de vivre dans le dialogue.

Belgique francophone et Autriche – Arrivée des participants dans la soirée : pas de présentation.

Salutation prononcée par Son Em. Le Card. SCHÖNBORN

Le Cardinal salue les participants à cette première rencontre des évêques scolaires européens. Il remercie le Président du CEEC, le Chan. DE WOLF, et le Secrétaire Général, M. VERHACK, pour l'organisation de ce séminaire.

Nous constatons une incroyable pluralité dans les élèves qui fréquentent nos écoles dans les différents pays. Il y a une pluriformité qui connaît une ambivalence à plusieurs niveaux. Nous constatons aussi que les situations des relations Etat–Eglise sont très différentes.

1. On peut donc dire que la transmission de la foi se fait par des chemins différents. Mais elle va de toute façon de pair avec une cassure dans la tradition, une perte de la tradition.
2. La sécularisation est très différente dans nos pays. On constate en même temps une respiritualisation.
3. Le pluralisme dans nos pays s'est développé d'une façon différente et crée de l'incertitude et de l'angoisse.

De quoi s'agit-il aujourd'hui ? Il s'agit d'apercevoir les chances qui se cachent dans les réalités d'aujourd'hui. Dieu nous parle et nous embrasse – « *Gott umarmt uns durch diese Wirklichkeit* ».

Le profil commun, c'est la force.

1. Avant et au-dessus de tout, il y a l'identité commune. L'école catholique est une école qui met des accents, mais aussi des contre-accents. Une bonne école provoque avec des visions.
2. L'école catholique vit du dialogue avec la culture. Elle se situe dans la situation nationale, elle est présente dans la culture scolaire et y introduit aussi sa vision.
3. L'école catholique a une mission claire qui doit être méditée.

En conclusion : dans l'école de la vie, Jésus est notre maître et notre professeur (Rabbi) – μαθηθεῖν : rendre élèves. « *Faites de tous les hommes mes disciples.* » L'école catholique est en dialogue avec la culture

1. une mission de communauté.
2. développer la propre personnalité des élèves.
3. régler la culture humaine sur l'annonce du salut.

Conférence du Prof. Ignace VERHACK

« La mission de l'école catholique : lieu d'évangélisation. La place de l'enseignement de la Religion »

Débat

Mgr JOUSTEN

On est très sensible à l'angoisse et à l'apport thérapeutique de la foi chrétienne. Pensez au succès d'A. GRÜN. En lisant ces ouvrages, on voit qu'ils touchent à une blessure dans l'homme. Christ vient pour redresser l'homme. La foi chrétienne prend l'homme dans son dynamisme. Yves LEDUR insiste sur la liberté : rendre à l'homme toute sa liberté.

Prof. I. VERHACK

Nous ne sommes pas des psychologues. Il s'agit de reconstruire une confiance de base par la prière et la foi.

Mgr DE JONG

N'avez-vous pas une vue trop positive des jeunes ? Ils sont bons. Mais ils sont tout bonnement indifférents, sous influence de toutes parts. Il y a une tendance religieuse. Mais ils ne reconnaissent jamais en eux-mêmes les valeurs profondes : ils sont superficiels. Vous parlez de la culture de nos jours. Avons-nous encore une culture ? La difficulté, c'est : comment pouvons-nous atteindre les jeunes à un niveau plus profond ?

Prof. I. VERHACK

Je reconnais que ma vue est positive. Il y a un groupe de jeunes qui est à la recherche. Mais, d'autre part, il y a aussi une certaine expérience : même lorsqu'on parle de choses simples, une parole morale ou religieuse reste impossible. Nous devons aller très lentement.

Mgr DE JONG

L'identité des enfants venant de l'étranger est plus forte que l'identité des catholiques. Même nos professeurs n'ont pas une identité forte. Comment pouvons-nous renforcer l'identité catholique dans le dialogue avec les autres religions ? Comment renforcer les professeurs dans leur croissance dans une identité personnelle ? Prédication et dialogue ne sont pas contradictoires, mais en tension. Comment peut-on respecter les hommes dans leur propre identité ?

Prof. I. VERHACK

L'« eschaton » est indescriptible. Dans un tel dialogue, on laisse ouvert quelque chose qui ne nous appartient pas. Le Seigneur Jésus Christ est dans l'avenir. Dans la philosophie politique, on développe une autre attitude : si on lit Max WEBER, « La guerre des Dieux », on doit constater que dans la multiplicité de la culture, il n'y a pas de rationalité. Elle est toujours en confrontation avec l'autre. Nos professeurs ne se sentent pas bien dans leur peau : ne devons-nous pas laisser une voie à l'ouverture ? Ce qui ne veut pas dire que nous réduisons pour autant notre propre identité à une autre.

Card. SCHÖNBORN

Si nous regardons notre position européenne et l'identité catholique, il est grand temps que nous affirmions cette identité catholique de la foi chrétienne, de la christologie, de la conception de la liberté. Tout cela est d'une extraordinaire force. Il est grand temps que nous nous rappelions notre « *mission statement* ». Notre mission vient du Christ : une mission de liberté, de libération, de construction de l'homme et de la société, et qui correspond au plus profond de l'homme. On doit se libérer de ce relativisme postmoderne selon lequel on dit « rendez-vous à l'eschaton ». Il y a une double tension : (1) les défis de notre temps et (2) le défi de la laïcité. C'était visible dans le combat pour la Convention Européenne où nous avons été confrontés avec un esprit missionnaire laïque, qui veut introduire l'euthanasie dans la législation européenne. Ce serait catastrophique si les catholiques ne prenaient pas ce combat au sérieux. Ce ne sont pas seulement les défis qui nous poussent à être plus offensifs, plus missionnaires, mais aussi la mission du Père : faites de toutes mes nations mes disciples, et ceci dans la conception de la famille, de l'homme, de l'enfant. « Nous savons à qui nous avons cru » dit Saint Paul. Le Magistère de l'Eglise séculaire sur l'homme est très clair, très fort. L'Europe a grandement besoin de cet enseignement. Nous devons essayer d'articuler très clairement notre « *mission statement* » : quel est notre propos éducatif ?

Mgr NICHOLS

1. Les cultures traditionnelles ont disparu. Dans le monde des jeunes, la culture chrétienne est complètement absente. De nouvelles réalités naissent, entre autres, le désir de communauté. Mais les jeunes ne se laissent pas troubler par l'autorité ; ils sont attentifs, mais d'une façon critique.
2. En Angleterre, l'impact du 11 septembre 2001 a été très grand. Ces événements ont provoqué une tendance à dire : bannissez la religion, rendez-la privée. Il y a une voix qui s'accroît et qui demande d'inclure la religion dans le forum public. Par exemple : dans les écoles, notre philosophie est d'inviter l'imam à présenter aux enfants musulmans la cohérence de leur foi. L'Islam ne connaît pas une tradition de catéchèse. C'est un véritable défi de mettre l'Islam dans un ensemble éducatif. Cela est bon, aussi bien pour l'Islam que pour la société anglaise. Cela met les imams à un niveau sécularisé. C'est en même temps un appel à l'Etat pour rendre clair que les écoles ne peuvent pas être neutres.

Mgr SIEBLER

Je me réjouis de cette première rencontre. Elle a lieu à un moment où l'on rédige la constitution européenne. Dieu a-t-il une place dans cette constitution ? Le projet de constitution est-il basé sur une conception chrétienne de l'homme ? Je me pose la question : comment est-il possible que la majorité des nations chrétiennes présente une constitution qui n'est pas chrétienne ? Dans ce contexte nouveau, les écoles catholiques se trouvent devant un lourd défi. Elles sont appelées à se profiler dans un milieu complètement sécularisé. Est-ce que les écoles catholiques sont capables d'offrir une alternative ? De se positionner contre les idées de base de cette unification européenne ?

Mgr McKEOWN

Nous cherchons à la fois une compréhension théologique et philosophique pour nos écoles. Beaucoup de choses qui ont été dites ont affaire avec la catéchèse, avec la tension entre prédication et dialogue. En Irlande, nous nous posons la question de savoir comment dialoguer. Il y a une tension entre le contenu et le contexte.

R. P. Angel MIRANDA

Nous, Eglise et prêtres, nous faisons une réflexion sur le besoin de Dieu, mais nous sommes toujours en retard sur les jeunes. Ils s'intéressent à la moto, à leur travail dans l'avenir, au succès. En Espagne, les jeunes ont 30 heures de classe, mais ils regardent la télévision pendant 28 heures par semaine. Pendant la période d'enseignement obligatoire, ils ont 18.000 heures de télévision, 12.000 heures de classe, 840 heures de cours de religion. En ce qui concerne le dialogue, la programmation officielle du cours de religion est très rigide et ne présente que peu de flexibilité. Le dialogue entre la foi et la culture n'est pas facile. Le Prof. VERHACK a parlé des expériences des jeunes. Mais je pose la question : quelles sont les expériences des professeurs ? Où en sont-ils avec leur réflexion personnelle ? L'école doit être prophétique : comment réaliser ce défi ? Risquer ! Aller devant les jeunes, avant l'histoire. Et j'insisterais encore surtout sur l'enseignement professionnel.

R. Sr. Lourdes GROSSO

Les jeunes posent des questions selon leur âge. Mais, comme l'a dit Mgr DE JONG, ils sont très superficiels. Nous devons faire émerger les questions fondamentales. « *Laissez venir à moi les petits enfants !* » Nous devons toujours garder l'évangélisation par la pédagogie ; former les professeurs catholiques. Le Christ a dit : « *Je suis le chemin, la vérité et la vie* ». Dans la vérité de chaque discipline, il y a pour le catholique une cosmovision.

Mgr LOBKOWICZ

1. Même si nous nous plaignons de la jeunesse, je pense que les jeunes veulent une autorité : les rencontres des jeunes avec le Pape le montrent. Les jeunes sont enthousiasmés par la clarté de ce que dit le Pape. Notre prédication de l'Évangile devrait être plus claire et plus simple. Nous devons former les professeurs en ce sens.
2. Nous parlons des musulmans, du dialogue interreligieux et interculturel. En Tchéquie, une école qui s'occupe d'enfants tsiganes compte 90% d'enfants Rom. Le triangle école-famille-paroisse ne fonctionne pas parce que les parents Rom défendent partout et en toute chose leurs enfants (par exemple : grand absentéisme) Leur foi repose sur l'angoisse. Leur niveau de vie, lui aussi, est triste. Une grande partie des Rom émigrés vers la Grande-Bretagne rentre maintenant en Tchéquie.
3. Notre école catholique, un moyen d'évangélisation. A travers l'école, les jeunes font l'expérience de l'image de l'Eglise. De plus, les mass media mettent l'Eglise dans une mauvaise lumière aux yeux de la société. Ce qui est important maintenant, c'est la responsabilité et la véracité. Les professeurs construisent l'image de l'Eglise : leur vie personnelle doit témoigner de respect afin de gagner la confiance des enfants (par exemple : un directeur divorcé avait une relation avec une gestionnaire. On l'a renvoyé).

Mrs Oona STANNARD

Dans le dialogue du Pape avec les jeunes, l'enthousiasme n'est pas causé par l'autorité, mais par le respect. Je suis convaincue que le signe que nous donnons comme témoignage est d'une importance aussi grande que ce que nous enseignons. Que dire des symboles autour de nos écoles ? Sont-ils de grands actes d'adoration ? La collaboration avec les paroisses, le service à la société, la façon dont une école est catholique doivent être réfléchis dans tout ce qui se passe dans les écoles catholiques.

Je voudrais souligner l'importance des professeurs : je n'adhère pas au "*deficit model*". Nous devons faire l'éloge et valoriser ce qu'ils font. Ils mettent en exemple les valeurs de l'Eglise.

Je voudrais revenir aux parents. En Angleterre et au Pays de Galles, on organise un apprentissage tout au long de la vie pour les adultes, de la catéchèse pour les adultes, des liens plus forts avec les écoles.

Et finalement, nous avons parlé des media et de l'attention qu'ils portent à l'Eglise. Nous devons présenter un profil très fort et viser un agenda plus large. Je suis soucieuse, mais je suis très optimiste.

Rev. J. CASSIN

Une enquête récente menée en Irlande a démontré que la foi et la spiritualité sont vivantes parmi les jeunes. En Irlande, nous avons besoin d'une nouvelle confiance dans l'Évangile. Surtout les accusations d'abus sexuel ont réduit la confiance dans l'Évangile. Il est plus facile de dire ce que nous voulons représenter que de le faire. La philosophie du Prof. VERHACK est un excellent départ.

En ce qui concerne le volet théologique, les documents de la Congrégation de Rome sont excellents. Les questions que j'ai en tête sont : comment former les professeurs. Et, devons-nous apprendre de l'Europe ?

Mgr PERCA

Si nous voulons que l'école catholique soit un lieu d'évangélisation, cela suppose que l'on ait des professeurs de bonne qualité morale, qui soient pratiquants, autrement l'école devient une école d'idéologies. Au temps du communisme, en Roumanie, l'idéologie communiste était obligatoire. Cela pose la question de la religion comme idéologie. A cela s'ajoute qu'il y a des orthodoxes dans nos écoles. Finalement, en Roumanie, nous renouvelons tous les ans la *missio canonica*.

Mgr JOUSTEN

Selon les statistiques, 47% des élèves francophones belges fréquentent l'école catholique. Vous écoutant, je deviens très petit. Quelle est la situation de l'école catholique en Belgique ? Tous nos beaux discours à propos d'un professeur catholique pratiquant... cela est-il encore possible ? Le pluralisme existe parmi les parents, parmi les élèves et parmi les enseignants, ce qui crée une situation difficile.

J'ai été moi-même directeur pendant dix ans dans une région assez protégée, mais là aussi, il y avait du pluralisme. Il faut s'entendre sur la portée de nos affirmations. La situation est très différente d'un pays à l'autre. On dit qu'on a mis à la porte un divorcé ? En Belgique, c'est impossible. Il y a la législation du ministère du travail. On n'a plus de droit d'intervenir. Qu'essayons-nous de faire ? Si l'on devait supprimer les écoles catholiques, ce serait une erreur grave. Même si nous ne parvenons pas à imposer la foi à l'état pur, je défends l'enseignement catholique. Nous essayons de dire trois choses :

- (1) Nous soulignons l'apport de la foi chrétienne pour l'éducation. On devient plus homme en devenant chrétien : le faire comprendre aux jeunes, dans le cours de religion, mais aussi dans tous les autres cours. Mais là, intervient une grande difficulté : le pluralisme des enseignants. Il faut travailler avec les hommes que l'on a.
- (2) Le cours de religion catholique (2 heures par semaine) est un pilier important.
- (3) En secondaire, nous essayons de faire des propositions de foi, des célébrations de foi, qui ne sont pas imposées.

Mgr PELINO DOMINGUES

Au Portugal, il y a 135 écoles catholiques. Les autres, comptées dans les statistiques, sont des écoles maternelles. Actuellement, nous sommes confrontés au problème du choix entre l'enseignement de la morale et celui de la religion. Les jeunes qui ne choisissent pas la religion ont une heure libre : il n'y a pas d'alternative. De plus, il y a le problème du matérialisme parmi les parents et les enfants : ils achètent tout ce qu'ils désirent avoir. Ils ne se posent que peu de questions. Nous ressentons très fort la nécessité d'une catéchèse des adultes. Les enfants ne sont pas bien éduqués par les parents. Autre question : le lien entre la famille et la paroisse. Que faire de la catéchèse dans les paroisses ?

Dr C. MANN

Je voudrais lancer deux affirmations :

- (1) l'école catholique a un profil. Elle doit le clarifier encore plus, comme doit le faire l'Eglise.
- (2) Nos professeurs catholiques font du bon travail. Ils peuvent l'améliorer. Nous aussi.

Deux questions :

- (1) Ne laissons-nous pas souvent nos professeurs seuls dans leur cheminement de la foi, dans leur spiritualité, dans le lien à faire entre *ratio* et *fides* ? Comment témoigner ? Nous pouvons témoigner par exemple dans la manière dont nous traitons les professeurs lorsqu'ils sont brisés dans leur vie. Comment les professeurs font-ils l'expérience de l'école catholique comme espace ?
- (2) L'enseignement de la religion revêt une fonction spéciale : montrer ce qui est catholique, ce qui ne l'est pas ; ce qui est acceptable, ce qui ne l'est pas.

De toute façon, en Autriche, nous voulons que les meilleurs professeurs de religion enseignent dans les écoles catholiques, et pas ailleurs.

Mgr NICHOLS

Je voudrais revenir au problème de la Convention. On constate une sécularisation croissante. D'un point de vue anglais, la Convention Européenne a créé une attitude plus agressive vis-à-vis des écoles catholiques. Le temps présent comporte des chances, mais aussi des dangers. L'idéologie sécularisée est agressive envers la religion. En témoignent les problèmes de discrimination : religieuse, sexuelle. Il y a aussi le problème de l'enseignement professionnel. De toute façon, nous devrions parler de ces dangers à la COMECE.

Mgr DE JONG

Ne serait-il pas bon d'organiser une journée de l'enseignement catholique dans le monde entier, qui promeuve des rencontres, des conférences ?

E. VERHACK

Avant de mettre fin à ce débat, je voudrais souligner une dimension dont nous n'avons pas parlé : le rôle du chef d'établissement en tant que responsable pour la pastorale scolaire. Selon le droit canonique, il en est responsable devant son évêque. Tenant compte du nombre croissant de laïcs qui occupent la fonction de chef d'établissement, je vous lance un appel, à vous évêques, pour réfléchir d'urgence à la façon dont vous organisez la formation des laïcs à cette mission.

Conclusion par le Prof. I. VERHACK

En guise de conclusion de cette matinée, je voudrais d'abord dire ce qui suit. Dieu embrasse la réalité avec deux bras : le premier est l'identité. Dans des situations difficiles, c'est sans doute le côté le plus faible de nos écoles catholiques. Nous avons perdu la clarté, non pas parce que nous sommes faibles, mais parce que nous sommes entrés pleinement dans un environnement difficile et agressif. Le second bras : *omne quod recipitur, recipitur ad modum recipiendi*. Nous avons perdu, en Belgique, la tradition, même les possibilités de parler. L'environnement est agressif, dans les gouvernements, dans la franc-maçonnerie. Les chrétiens n'ont plus la majorité. En plus, les subventions sont une affaire ambiguë. Mais l'environnement agressif n'est pas la seule explication. Il y a aussi la réalité pédagogique. Que l'on ait 75% des élèves ne signifie pas que l'on a 75% des croyants. On est dans des proportions de 5 sur 78 professeurs qui sont croyants. Les professeurs expriment leur propre profil et l'école catholique n'a pas de possibilité de les renvoyer. Jésus Christ n'avait aucune arme, aucune force. Il avait un message de pardon. La question est : comment être prophète dans une situation où nous avons perdu toutes nos armes ? Je ne pense pas que nous devons nous replier sur nous-mêmes, en dehors de la société. Nous serions condamnés à être une secte élitiste. Je crois au contraire que nous devons demeurer présents dans la culture.

Session du mardi 17 juin 2003 – Après-midi

Conférence donnée par le Prof. Dr Manfred BALDUS

La liberté de l'enseignement et le statut des écoles catholiques qui ont une mission de l'Eglise tout en étant un service (semi)-public.

Débat

M. Bartho JANSSEN

Il y a aux Pays-Bas une tendance politique qui plaide pour une plus grande cohérence sociale et qui veut pour cela obliger les écoles catholiques à inscrire tous les élèves, catholiques ou pas. De plus, certains acceptent qu'il y ait des écoles privées, mais se disent contre l'enseignement de la religion dans les écoles parce qu'il constituerait une menace pour la cohésion sociale. Que peut-on espérer en cette matière du droit européen ?

Prof. BALDUS

Nous atteignons ici une frontière. L'Etat ne peut faire dépendre ses subventions à l'école catholique de telles conditions.

Mgr JOUSTEN

En Belgique flamande, un groupe de politiciens libres penseurs voudraient que les pouvoirs organisateurs soient composés de manière pluraliste.

Prof. BALDUS

En ce qui concerne le droit européen, il ne donne pas de fondement à une exigence de subvention pour l'école catholique. Tout au plus peut-on y trouver la distribution égale entre l'école publique et privée pour ce qui concerne les frais courants ; pas les frais d'investissement.

En ce qui concerne l'égalité de la subvention : lorsque l'Etat subventionne, il doit le faire de manière égale. L'inégalité se justifie cas par cas.

M. Paul MALARTRE

Suite au débat de ce matin et à la conférence de cet après-midi, je voudrais mentionner une question que l'on se pose en France. Nos établissements catholiques ont un contrat d'association avec l'Etat, tout comme les écoles juives et protestantes. Or, on se pose la question de savoir si nous sommes sous contrat avec l'Etat, sommes-nous à strictement parler une école confessionnelle ? Cela ne veut pas dire que l'école catholique n'affirme pas sa spécificité chrétienne, qu'elle ne relie pas son engagement à une anthropologie chrétienne, basée sur un sens de la personne éclairé par l'Evangile ; encore plus lorsque vous parlez du recrutement des enseignants catholiques. Tout enseignant qui aurait un comportement contradictoire au cours de sa carrière avec cette anthropologie chrétienne ne peut pas être remercié.

Prof. BALDUS

Il est clair que le programme de l'Etat doit être suivi. Mais l'école catholique doit avoir un certain espace de liberté afin d'y introduire des éléments de son propre enseignement.

M. Paul MALARTRE

L'Etat ne nous impose pas les enseignants. Le programme dans les écoles catholique est le même que celui des écoles publiques. Le caractère propre de l'école catholique se situe dans la manière d'enseigner, plutôt que dans le programme. Le caractère propre se situe dans toute la vie scolaire. Si l'on demande si cette situation est vivable, je réponds oui, à condition que l'enseignement catholique soit conçu comme lieu d'Eglise où se tisse le lien et la cohérence entre l'acte d'enseignement, d'éducation et la proposition d'un sens chrétien et de l'homme. On a parlé de divorce ce matin. Chez nous en France, la justice se prononcera en faveur du professeur. Ce n'est pas le cas pour la pédophilie et la violence. Souvent, il est bon de regarder le droit du travail en France.

Prof. BALDUS

Ne peut-on pas dire qu'un professeur qui se remarie après le divorce ne porte plus « la tendance » de l'école ?

M. Paul MALARTRE

Nous ne pouvons que souhaiter que la personne sera cohérente.

Prof. BALDUS

La question de la crédibilité ne joue donc aucun rôle ?

M. Paul MALARTRE

Le professeur est sous contrat avec l'Etat.

Dr R. ILGNER

Maintenant que la Constitution Européenne arrive, je me pose la question de savoir ce que nous apportera l'avenir. En Allemagne, par exemple, la base de la « *Kirchensteuer* » – ou l'impôt prélevé par l'Etat et réservé aux différentes institutions religieuses – pourrait se perdre.

En ce qui concerne le droit de l'enseignement, nous pouvons être heureux que l'Europe se mêle plutôt des quatre libertés : l'argent, les personnes, les services et le trafic, et pas trop de l'enseignement. En ce qui concerne le programme de l'Etat : en France, ce programme est obligatoire, en Allemagne, nous l'appliquons aussi, mais en silence.

Je me pose une question sur l'article 13 du Traité d'Amsterdam concernant la discrimination : la question du personnel. Cet article anti-discriminatoire doit être incorporé dans le droit du travail de chaque pays. Nous sommes très nerveux à propos de la signification de cette législation pour ce qui concerne le recrutement des professeurs en Allemagne. Le droit du travail européen est très délicat et nous oblige à rester vigilants. Nous devons activer nos propres gouvernements, la COMECE, etc.

Prof. BALDUS

L'individu est resté debout. La discrimination mène à une supra-constitution. Nous devons avertir nos politiciens de ce danger. Nous devons œuvrer pour un dialogue institutionnalisé avec les Eglises. Nous devons créer un espace pour une telle commission.

Dr C. MANN

L'article 51, point 1, mentionne les Eglises, les communautés religieuses. Le point 2 parle de la philosophie et des organisations non confessionnelles. « Eglises et Organisations. » L'avantage de ce texte se trouve dans le fait que les Eglises ne sont pas mises dans la corbeille des ONG. Par ailleurs, elles ont le même statut que l'Eglise de Scientologie. N'oublions pas qu'il y a de nombreux groupes qui font du lobbying : la COMECE en Belgique, l'Eglise Evangélique en Allemagne.

Dr R. ILGNER

Il faut étudier la genèse de l'article. Les pays d'Europe du Nord, l'Allemagne et l'Autriche ont été des alliés. Finalement, c'est l'Allemagne et l'Espagne qui ont forcé une solution.

Card. SCHÖNBORN

La conférence du Prof. BALDUS montre avec insistance qu'il est important que les problèmes scolaires eux aussi aient une représentation efficace et effective dans la discussion européenne. Je pense que l'existence du CEEC est très méritoire. Il n'est pas simple de rassembler toutes les tendances individualistes dans une seule structure, dans un camp politique commun. La question que je pose à cette assemblée est la suivante : comment cette représentation peut-elle devenir plus efficace au niveau politique et au niveau juridique ? Il existe une commission juridique à la COMECE. Ne serait-il pas opportun que le CEEC ait aussi sa propre commission juridique qui collaborerait avec la COMECE ?

E. VERHACK

Je suis entièrement d'accord avec la suggestion du Cardinal. Un travail efficace au niveau européen ne peut se faire sans aide juridique. Le CEEC a eu une commission juridique au début des années 80, mais il n'a pas pu la maintenir faute de moyens financiers.

A propos de l'intervention de M. ILGNER, je partage son souci au sujet de la législation anti-discriminatoire, mais je suis plus soucieux que lui quant à la méthode qu'adopte la Commission Européenne vis-à-vis de l'enseignement. En ce qui concerne l'enseignement, la Commission laisse les Traités pour ce qu'ils sont, mais adopte la « méthode de coordination ouverte », une méthode de coordination à petits pas, préparée par une commission de représentants des ministres, et qui ronge lentement le tronc de l'arbre.

Chan. A. DE WOLF

Cette méthode néglige le principe de subsidiarité. Les ministres exécutent ce que les représentants ont décidé.

Card. SCHÖNBORN

Je suggère que l'on organise une rencontre avec la commission juridique de la COMECE. Est-ce que cette commission juridique ne peut pas assumer les agendas du CEEC ?

Dr R. ILGNER

Cette proposition doit être réalisable, mais je pense que cela demande une intervention du Cardinal et des évêques. Et comme l'Europe des 15 s'élargit, ne devrait-on pas y intéresser le CCEE de Saint Gall ?

Card. SCHÖNBORN

Le CCEE tient son Assemblée Générale à Vilnius du 2 au 5 octobre 2003. On pourrait y mettre à l'ordre du jour un groupe des évêques scolaires pour tous les pays européens. Le CEEC pourrait s'occuper des grands contenus et la COMECE des questions politiques.

Dr C. MANN

Il faudrait établir un réseau de juristes spécialisés en droit scolaire.

Conclusion

M. E. VERHACK se réjouit du fait que ce séminaire se termine sur des propositions très concrètes. Le CEEC veillera à ce qu'elles soient réalisées avec la collaboration de tous les participants, en tenant compte des suggestions en direction de la COMECE, avec laquelle le CEEC entretient de contacts réguliers, et du CCEE.

Le CEEC va établir un résumé des débats et l'envoyer avec les textes des conférences à tous les participants.

M. E. VERHACK remercie très vivement Son Em. le Cardinal SCHÖNBORN pour le soutien qu'il a apporté dès le début à cette initiative, pour sa présence active pendant presque deux jours, malgré son agenda très chargé, et pour le soutien qu'il voudra bien apporter encore à la réalisation des propositions faites à ce séminaire.

M. E. VERHACK remercie de tout cœur la Conférence épiscopale allemande, et plus particulièrement Mgr SIEBLER, Dr ILGNER et M. KIRCHER, pour l'hospitalité offerte à tous les participants et pour la préparation sur place de ce séminaire, entre autres la conférence de presse (Mme HÖHNS) et l'organisation pratique (Mme BARTELS). Il remercie également les deux conférenciers, le Prof. M. BALDUS et le Prof. I. VERHACK.

Enfin, M. E. VERHACK remercie tous les participants, évêques, membres du Bureau Exécutif et des commissions préparatoires, pour leur présence active. Il remercie aussi tous les autres membres du CEEC présents et tous ceux qui ont contribué financièrement à l'organisation de ce séminaire. Pour terminer, M. E. VERHACK remercie les interprètes et les félicite pour leur professionnalisme.

E. VERHACK, CEEC
Bruxelles, 30 juin 2003